



Vue sur le site Dubied depuis le chemin des Prises

**CATEGORIE** Industrielle/paysagère/architecturale  
**REPRESENTANT DE L'EQUIPE** Architecte-urbaniste-paysagiste  
**SITUATION** Couvet (NE) - Dubied-Site, de part et d'autre de l'Areuse  
**POPULATION** 2'760 habitants pour le village de Couvet et 12'000 habitants pour la Commune  
**SITE D'ETUDE** 67 ha.  
**SITE DE PROJET** 9 ha.  
**SITE PROPOSE PAR** Commune de Val-de-Travers en partenariat avec l'Etat de Neuchâtel  
**PROPRIETAIRES DU SITE** Privés, Commune de Val-de-Travers et Etat de Neuchâtel  
**TYPE DE COMMANDE APRES CONCOURS**  
 Mandat de développement des projets du secteur Dubied, de la zone industrielle et du centre du village.

#### COMMENT LE SITE PEUT-IL CONTRIBUER A RENDRE LA VILLE PLUS ADAPTABLE ?

Le site s'est construit progressivement depuis le milieu du XIXe siècle, répondant au coup par coup aux besoins d'une grande entreprise, la société Dubied, qui produisait des machines à tricoter et qui a compté jusqu'à 2'000 employés. Cette entreprise a marqué les mémoires et influencé durablement non seulement l'histoire, mais également les parcours de vie et l'imaginaire des gens de la région. Elle a véritablement rythmé le développement de l'ensemble du village de Couvet durant un siècle et demi, avant de cesser son activité en 1988. Le site comprenait alors des locaux industriels (dépôts, stockage), de montage et de production ainsi que des volumes attribués au secteur administratif, qui ont été vendus bâtiment par bâtiment à une multitude de propriétaires. Actuellement, cette grande zone bâtie (périmètre de projet A) abrite différentes activités économiques et artisanales dans ses extrémités, un centre de formation pour adultes, un petit hôtel d'entreprises. Mais d'importantes surfaces vétustes subsistent, qui sont utilisées

comme stockage. L'existence d'une demande pour des surfaces modulaires de qualité, industrielles ou artisanales, offre l'opportunité d'une belle démarche de revalorisation du site. D'autant que ce dernier est désormais reconnu par l'Etat, avec la zone industrielle voisine de la Léchère, comme un Pôle de développement économique régional. Certains bâtiments remarquables du site devront être conservés, cependant une grande liberté est laissée aux jeunes aménagistes tant sur la densité que l'affectation du site.

#### STRATEGIE DE LA VILLE

Les objectifs du projet sont de clarifier les espaces définis par la succession de constructions bâties pendant près d'un siècle de production et d'apporter une réponse globale, notamment au travers des liens entre cette zone et l'extension de la zone industrielle dans le secteur de la Léchère d'une part, et avec le centre du village, d'autre part. Ce dernier comprend notamment la Grand-Rue, dont les fonctionnalités doivent être repensées à la lumière d'impulsions nouvelles qui pourraient être données par ce site Dubied et son renouveau.

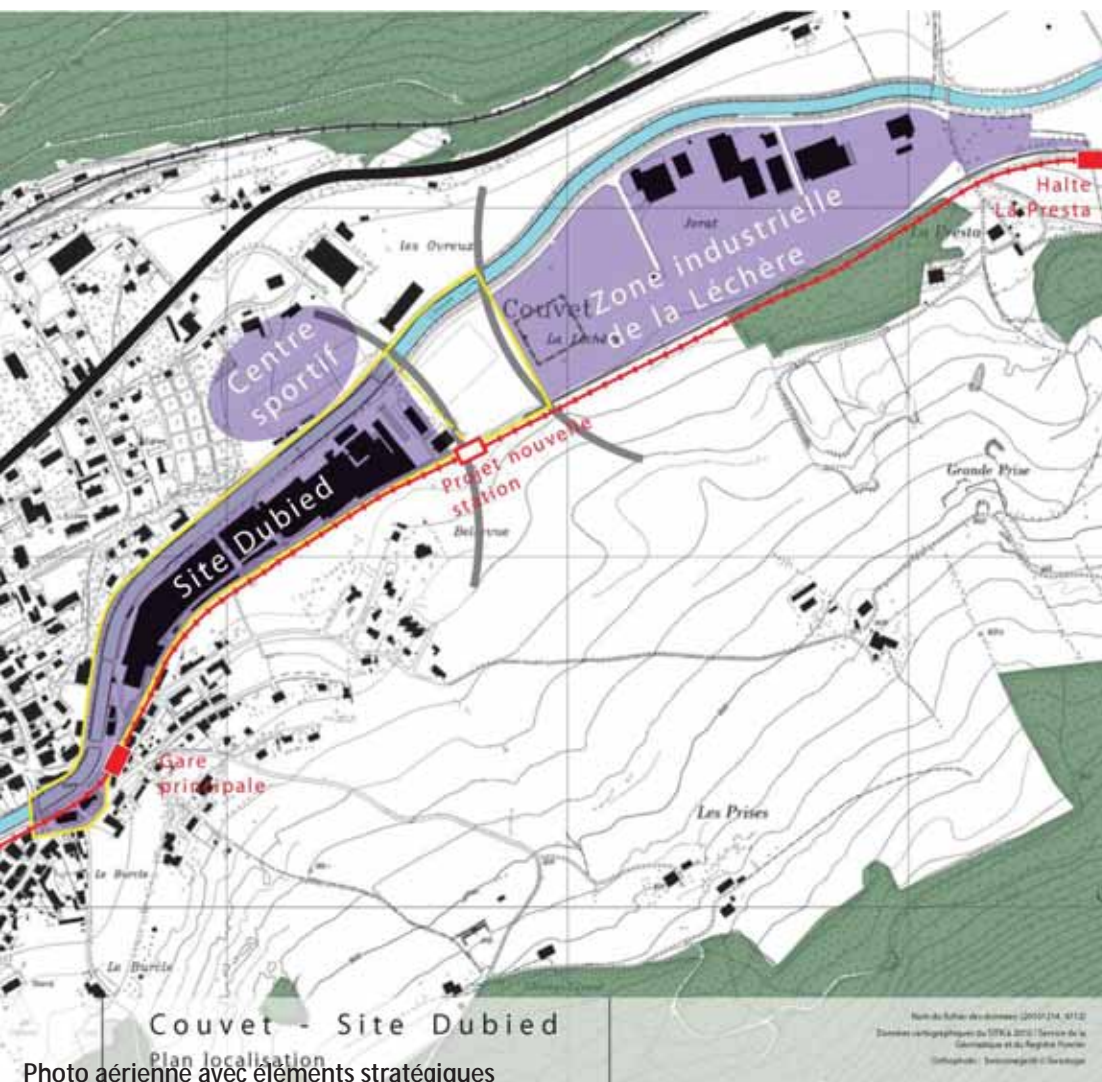


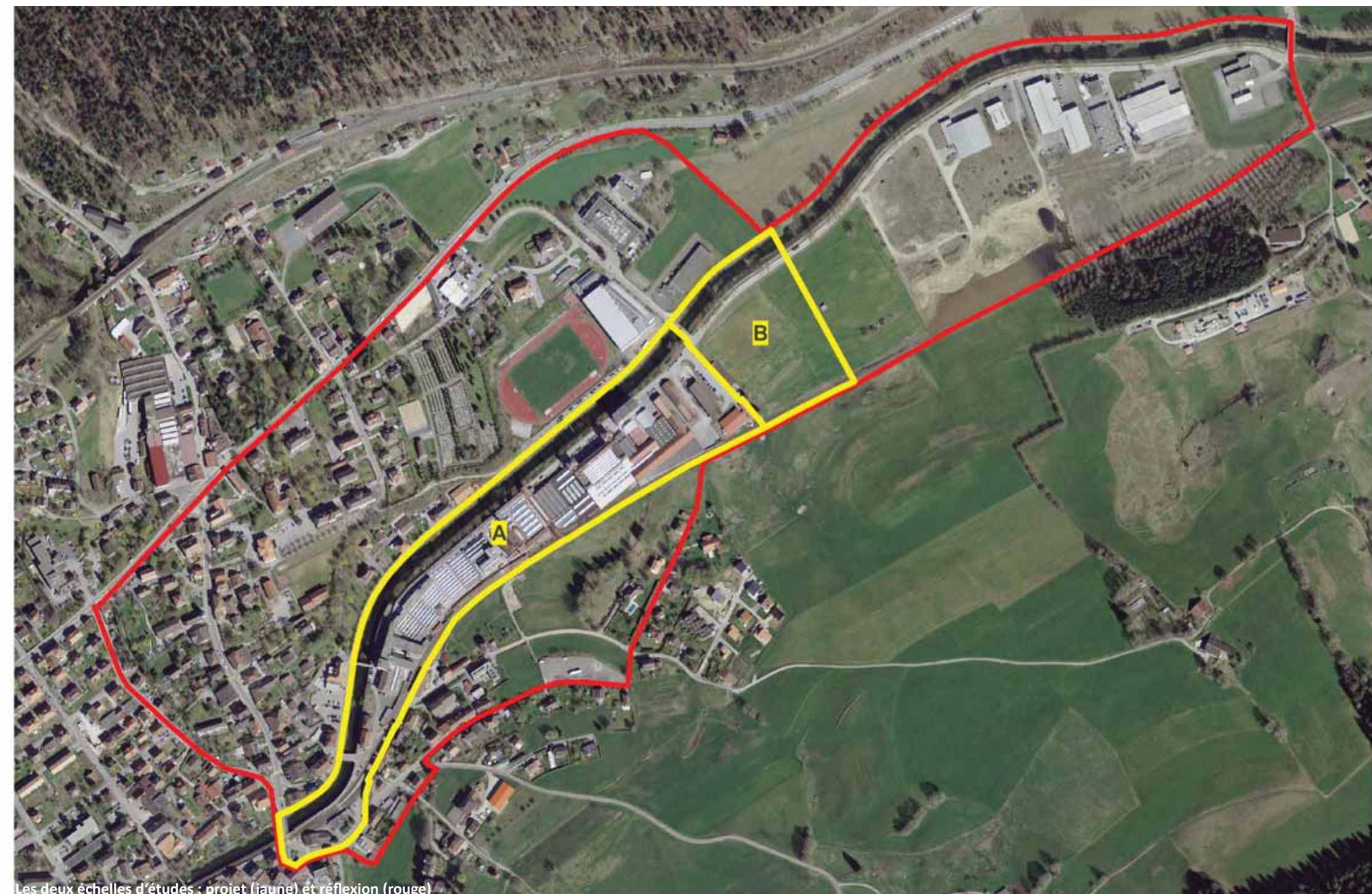
Photo aérienne avec éléments stratégiques

Le périmètre de projet

**DEFINITION DU SITE**  
 Le Val-de-Travers s'étend sur quelques 20 kilomètres de long et se situe à l'Ouest du canton de Neuchâtel, en partie le long de la frontière avec le canton de Vaud. Cette vallée est dessinée autour de la rivière Areuse, élément fortement identitaire de la région. Les villages, autrefois répartis en neuf entités indépendantes, se sont développés au fil des siècles le long de cette colonne vertébrale naturelle et forment actuellement la commune de Val-de-Travers. La vallée est peuplée de 12'000 habitants. Constituant un axe de communication historiquement important entre la Suisse et la France, la vallée s'est fortement développée depuis le début du 19ème siècle autour de son activité industrielle (horlogerie, mécanique, machines et textile notamment). Cette vocation industrielle marque fortement l'identité régionale, ouverte au Monde et à l'innovation technologique. Dans le village de Couvet, les rues sont parallèles à la rue principale et entrecoupées de ruelles perpendiculaires assurant la liaison entre les îlots. Dans un premier temps, le secteur Nord a été affecté à la construction d'immeubles à plusieurs logements (3 niveaux sur rez avec une entrée principale) et à de petites maisons familiales simples et fonctionnelles. Conjointement à ces constructions, des maisons bourgeoises se sont implantées à l'entrée Est du village.

**ADAPTABILITE : LES ENJEUX MAJEURS A PRENDRE EN COMPTE**  
*Transport et mobilité :*  
 Le village de Couvet est desservi par la ligne ferroviaire Neuchâtel/Val-de-Travers. La gare principale est située directement à l'Ouest du site Dubied. Un arrêt existe aussi à l'extrémité Est du site de la Léchère, qui devrait être remplacé à terme par une nouvelle station au cœur du pôle de développement (dans le périmètre d'intervention B). Plusieurs lignes de bus s'arrêtent devant le Centre Sportif (au Nord du périmètre d'intervention B). La desserte routière se fait par la route cantonale reliant Neuchâtel à Pontarlier (FR). Les propositions tiendront compte des conditions d'accès au site et des principes de déplacement (routes, rail, piétons, stationnement). Une nouvelle unité de production horlogère en construction sur le site de la Léchère va générer plusieurs centaines de nouveaux emplois. Le développement de la zone provoquera certainement une augmentation de la fréquentation des transports publics, de la circulation routière, des besoins en places de stationnement ainsi que du déplacement des piétons. Les infrastructures devront

être développées ou améliorées et les liaisons entre le centre du village et le Pôle de développement renforcées qualitativement.  
*Nouveaux modes de vie :*  
 Les espaces entre la gare, le pont traversant l'Areuse, l'Areuse et la Grand-Rue seront traités en tenant compte de leur qualité d'éléments diffuseurs des balades touristiques régionales. De plus, les propositions devront s'inscrire de manière cohérente avec le nouveau concept de mobilité que veulent promouvoir les autorités sur l'ensemble du territoire communal (trafic automobiles à 30km/h, pistes cyclables et poussettes, piétons, environnement bâti, stationnement). Le projet portera un accent marqué sur la relation entre l'Areuse, le site Dubied et ses prolongements.  
*Collaboration interentreprises :*  
 Les acteurs économiques locaux se distinguent par leur capacité à travailler en réseau, que ce soit pour résoudre des problèmes techniques, répondre à des besoins communs ou s'impliquer ensemble pour le développement régional. La volonté des autorités est de favoriser au maximum les interactions entre acteurs économiques, l'utilisation d'équipements communs et la rencontre entre les personnes actives sur le site.



Les deux échelles d'études : projet (jaune) et réflexion (rouge)



Gare direction Est



Rivière l'Areuse, vue depuis le Nord-Ouest



Face Sud, site Dubied



Ruelle perpendiculaire à la rue principale